

PROJET D'ETABLISSEMENT  
Crèche l'Oustalet  
Saint Martin du Var



## CARACTERISTIQUE DE L'ETABLISSEMENT

### 1. GESTIONNAIRE

- NOM DU GESTIONNAIRE : **SIVOM VAL DE BANQUIERE**
- NATURE JURIDIQUE : **EPCI**
- CORRESPONDANT(S) : .....
- ADRESSE : **21 Bd du 8 mai 1945 – 06730 Saint-André de la Roche**
- TELEPHONE : **04.92.00.50.50** FAX : **04.93.27.71.49**
- ADRESSE MAIL : .....

### NOM DE LA STRUCTURE : **MULTI-ACCUEIL INTERCOMMUNAL « L'OUSTALET »**

- ADRESSE : **3 Avenue Pasteur – 06670 Saint-Martin-du-Var**
- TELEPHONE : **04.92.08.08.60** FAX : **04.92.08.08.61**
- DATE DE L'AUTORISATION D'OUVERTURE AU PUBLIC PRIS PAR LE MAIRE DE LA COMMUNE D'IMPLANTATION : **20 septembre 2004**
- POUR LES COMMUNES : DATE DE L'AVIS DU PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL : .....
- POUR LES PERSONNES MORALES : DATE DE L'AUTORISATION DE FONCTIONNER PRIS PAR LE PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL : .....

### NOM DU RESPONSABLE DE LA STRUCTURE : **FAZIO Valentina**

- ADRESSE MAIL : **creche.stmartin@svdb.fr**
- TELEPHONE : **04.92.08.08.60**

CONTRAT ENFANCE JEUNESSE (volet enfance)      OUI       NON

## 2. CARACTERISTIQUES FONCTIONNELLES

Etablissement assurant l'accueil collectif, familial, parental d'enfants ou fonctionnant en micro-crèche ; régulier et/ou occasionnel

- Accueil collectif
- Accueil familial
- Accueil parental
- Micro-crèche
- Jardin d'éveil
- Jardin d'enfants
- Autres : .....

### AVIS OU AUTORISATION D'OUVERTURE DU CONSEIL GENERAL

- Date : 16 septembre 2004
- Capacité : 27 places
- Modalités d'accueil : Multi-accueil
- Age des enfants accueillis : 10 semaines à 4 ans

## PROJET EDUCATIF

Le projet éducatif de la structure vise à accompagner l'enfant à grandir, à s'épanouir harmonieusement, dans une ambiance de bien-être, de respect, pour lui et ceux qui l'entourent.

La mission principale de la crèche est d'accompagner la première séparation entre l'enfant et sa famille et de garantir un accueil de qualité (sécurité matérielle et affective, accompagnement à la fonction parentale, mise en place d'un environnement respectueux des rythmes individuels et de la spécificité de chacun)

De la qualité de cet accompagnement dépendra la réussite du projet.

L'enfant devra être entouré, rassuré, écouté dès son arrivée mais aussi tout au long de sa présence qu'elle soit régulière ou occasionnelle.

La crèche se doit d'être un lieu de vie, d'éveil, d'apprentissage et de plaisir. L'enfant doit y trouver une ambiance relationnelle bienveillante, harmonieuse entre les adultes, ressentir le bien-être autour de lui, les liens tissés entre les siens et le personnel.

### ***ACCUEILLIR LES ENFANTS ET LEURS FAMILLES***

Accueillir l'enfant au sein de la structure, c'est accueillir une famille qui va se séparer le temps du travail (ou autre) et se retrouver après un temps donné. L'équipe éducative va tout mettre en œuvre pour faciliter cette séparation et faire en sorte que ces heures passées dans la structure soient bien vécues et donc bénéfiques.

Le groupe d'enfants est accueilli sur les deux étages :

- Les plus petits sont accueillis au premier étage, dans un espace spacieux, clair, rafraîchi l'été, et aménagé en fonction de leurs besoins vitaux.
- Les plus grands seront accueillis au rez de chaussée où l'espace sera également aménagé en fonction de l'âge des enfants présents.

Tous les enfants pourront se rendre, pour des activités, dans des espaces aménagés sur les deux étages indistinctement de leur âge sauf les bébés qui auront un espace fixe au 1<sup>er</sup> étage. Au premier étage la salle dite « d'activité » est particulièrement utilisée pour les activités en petit groupe (pâtisserie, peinture, manipulations...) .Des groupes d'enfants des 2 étages peuvent ainsi partager des moments ensemble autour d'activités ponctuelles.

Les casiers individuels dans l'entrée (avec la photo de chaque enfant) lui offriront un repère pour retrouver les affaires que les parents y déposent et que les professionnelles mettent à l'intention des familles.

## 1. La période de familiarisation

Ce temps de familiarisation est un temps de rencontre, d'échanges et de découverte mutuelle entre parents, enfant et professionnels et durant lequel chacun va, petit à petit, apprendre à se connaître, à construire de nouveaux liens au sein de ce trio et à établir une relation de confiance.

Se familiariser, c'est créer du lien grâce à la construction de nouveaux repères en présence des parents. Ces repères correspondent à la répétition de situations identiques (mêmes lieu, rythme, permanence des objets à disposition, professionnels stables...) qui donnent à l'enfant un sentiment de sécurité et pourra ainsi déployer toute son énergie pour rencontrer l'autre, (adulte et enfant), découvrir, expérimenter et apprendre en toute sérénité. Si une étape pose difficulté (par exemple, le temps d'endormissement) nous vous proposerons de la revivre avec votre enfant afin qu'il puisse l'aborder avec confiance.

Cette période est anticipée, pensée et préparée en amont par les équipes et la direction de crèche notamment autour des points suivants : qui vous accueillera ? Dans quel espace ? A quel moment ?...

Un planning progressif vous est proposé en fonction de vos disponibilités et impératifs, avec une première rencontre enfant, parents et accueillants de manière personnalisée et individualisée. Ce dernier s'adaptera au vécu de l'enfant et des parents lors de la séparation.

Dans un premier temps, une professionnelle référente accueillera l'enfant et ses parents afin de prendre note de ses habitudes de vie. Cet échange permettra une meilleure connaissance de l'enfant (alimentation, habitude de sommeil, doudou, sucette ...). Ce temps de rencontre permettra également de créer un lien parents/enfant/professionnelles.

Lors des premiers jours les parents sont associés aux moments forts de la journée (sieste, repas) tout en commençant petit à petit les temps de séparation.

La référente est l'interlocutrice privilégiée durant ces moments pour les parents, un repère sécurisant pour l'enfant. Elle accompagnera l'enfant durant les temps forts de sa journée (repas, change, sommeil, transmissions/parents).

A tout moment et grâce aux transmissions orales et écrites chaque membre de l'équipe peut prendre le relais auprès de l'enfant pour pallier à l'absence de la référente. Des outils ont été pensés dans ce but, questionnaires, photos des doudous, sucettes, casiers, changes étiquetés. Cette période de familiarisation demande aux parents d'être disponibles.

## 2. Le processus d'autonomisation

En crèche nous parlons de processus d'autonomisation car c'est en effet un processus lent qui est en constante évolution et qui démarre dès la naissance lorsque le bébé prend le contrôle de son propre corps. **L'autonomie de l'enfant ne se décrète pas elle s'accompagne.** Elle est issue d'une initiative de l'enfant et non de l'adulte. Quand il est prêt l'enfant montre qu'il est motivé à essayer et c'est à l'adulte qui l'observe d'être attentif aux signaux. Ainsi il est important que parents et professionnelles échangent régulièrement sur les besoins de l'enfant.

A la crèche de L'Oustalet les professionnelles accompagnent l'enfant au quotidien dans cette démarche de "faire seul" tout en veillant à sa sécurité physique et affective. L'espace est pensé et aménagé afin de faciliter ce processus (jeux à hauteur d'enfant, motricité libre, panières pour le déshabillage / habillage accessibles dans la section des moyens/grands, mise

en place de repères visuels et de routines). Ainsi, l'enfant peut être aidé et guidé s'il en ressent le besoin, mais l'adulte ne fait pas à sa place. En l'autorisant à faire des erreurs, en l'encourageant, en le laissant essayer, en lui donnant le temps de faire les choses, l'adulte lui permet de prendre confiance en lui et de renforcer son estime de soi. De par leurs connaissances et leurs observations les professionnelles sont en capacité de ne pas mettre l'enfant en difficulté. Les projets mis en place pour accompagner l'enfant dans ce processus sont réalistes et adaptées à chaque enfant. Par exemple, dans la section des moyens/grands des projets autour du repas ont été mis en place (débarrassage des plateaux, verres, assiettes et couverts, tri des déchets) ainsi que des projets autour de l'habillage déshabillage (à l'aide de panières accessibles et nominatives).

Ce processus est également un pas vers une autonomie psychique, c'est pourquoi les professionnelles mettent également en place un accompagnement individualisé afin que l'enfant apprenne à se rassurer (en lui laissant par exemple son objet transitionnel à disposition) ou encore à s'endormir seul. A la crèche l'enfant est en interaction avec d'autres enfants et doit apprendre à interagir avec eux. Les professionnelles veillent donc à ne pas intervenir trop rapidement dans les conflits ou dans les jeux entre enfants afin que ces derniers apprennent à trouver des solutions par eux-mêmes sans devenir dépendants de l'adulte.

Les professionnelles des 2 sections de la crèche, travaillent en lien pour assurer une continuité dans les processus d'autonomisation et faciliter le passage de la section des bébés vers la section des moyens/grands.

### **3. Les différents apprentissages et le jeu**

Le jeu est un mode d'expression naturel pour l'enfant. Au travers du jeu, l'enfant explore et réalise des expériences pour comprendre son environnement. Le jeu participe à son développement. Il évolue au fur et à mesure que le bébé grandit. C'est pourquoi nous proposons différents types de jeux adaptés au stade de développement de l'enfant.

Au sein des sections les enfants ont à disposition des jeux moteurs (structures de motricité, voitures), des jeux sensoriels (livres à toucher, tissus), des jeux symboliques (poupées, animaux), des jeux d'assemblages (lego, puzzles), et des jeux de règles (loto, mémoire).

En jouant, l'enfant se construit et découvre l'autre. Le jeu joue un rôle fondamental dans le processus de socialisation. Autour de 6 mois, le bébé acquiert de nouvelles capacités motrices. Il va se déplacer et aller à la découverte de ses camarades. Les interactions entre enfants sont alors des expérimentations. Les autres enfants sont de simples éléments qui composent son environnement. Puis en grandissant, l'enfant a accès à d'autres types d'interactions. Chaque enfant est dans son jeu mais il n'y a pas de jeu commun. Puis au fil des interactions et en grandissant les enfants commencent à élaborer des jeux à plusieurs. Il joue également un rôle dans le processus d'autonomisation (l'enfant, acteur de son jeu, décide seul de ce qu'il fait et comment). Il va chercher par lui-même des solutions et apprendre ainsi à résoudre des situations complexes.

## **La place de l'adulte**

L'espace, organisé par l'adulte, doit permettre à l'enfant de trouver ce dont il a besoin. Différents pôles sont mis en place, offrant une diversité d'exploration (un pôle motricité, un pôle jeux symboliques, pôle imagination/créativité, un pôle manipulation). Le matériel pédagogique riche, varié et simple est privilégié. C'est-à-dire qu'il n'a pas de fonction définie qui bloquerait les possibilités d'expérimentations. Il est détournable à volonté afin de favoriser la spontanéité, l'imaginaire et la créativité de l'enfant. Par exemple, nous installons un univers ludique autour du carton et c'est l'enfant qui décide de ce qu'il va en faire (l'explorer ? en faire une maison ? une voiture ? s'y cacher ? ...). L'enfant est ainsi acteur et auteur de son jeu.

L'adulte est un « phare » pour l'enfant. Il éclaire le jeu de l'enfant c'est-à-dire qu'il est présent mais ne dirige pas le jeu. Etre un phare c'est savoir se tenir en retrait pour pousser les petits à développer leur plein potentiel, tout en les observant en permanence pour s'adapter à leurs difficultés ou progrès. De par le regard du professionnel porté sur lui, l'enfant est encouragé dans son exploration et sécurisé affectivement.

## **Les activités dirigées et les gestes du quotidien**

Les jeunes enfants éprouvent une grande satisfaction à progresser dans leur autonomie et à vivre des moments autres que des temps de jeu. Les activités dites « dirigées », car mises en place par l'adulte, sont aussi essentielles pour aider l'enfant à grandir. Par exemples, nous proposons des ateliers de peintures, de pâtisseries, de perles, de pâte à modeler, ...

Les professionnelles sont attentives à ne pas avoir d'attentes de production finale afin de laisser l'enfant se saisir de ce qui lui est proposé et qu'il y trouve du plaisir. Les activités sont donc pensées pour être les plus ouvertes possibles.

L'enfant apprend par imitation et a besoin ou utilise le modèle de l'adulte pour grandir. Il aime venir en aide à l'adulte au quotidien. La participation des enfants aux tâches de la crèche, selon leurs capacités, est réfléchie comme partie intégrante de l'accompagnement tout au long de la journée. Ils sont ainsi acteurs de leur accueil et participent à la vie de la crèche selon leur envie. Par exemple, les enfants sont invités à débarrasser leur plateau à la fin du repas, à ranger les jouets, à ranger leurs affaires et leurs panières, à participer leur hygiène (à la fin des repas un gant de toilette leur est donné pour qu'ils se nettoient la bouche et les mains)...

L'acquisition du contrôle des sphincters:

Ce que l'on nomme la "Propreté" est en fait une acquisition du contrôle des sphincters. Cela signifie que l'enfant devient attentif à ses sensations internes, qu'il sait les analyser et qu'il est capable de savoir quand il doit aller aux toilettes.

Cette acquisition dépend de la maturation neuromotrice et psychique de l'enfant : il doit être prêt dans son corps et sa tête.

Elle débute autour de l'âge de 2 ans mais chaque enfant progresse à son propre rythme et par étapes.

L'enfant acquiert la "propreté" par imitation des plus grands et des adultes. Il est important que l'enfant soit acteur de ce moment. Lorsque c'est l'adulte qui lui propose

systématiquement d'aller sur le pot, il fait le travail à la place de l'enfant. Il risque de l'empêcher de repérer lui-même ses propres sensations.

C'est une acquisition qui demande de la patience. Il peut s'écouler un moment entre la maîtrise des sphincters et la propreté réelle.

Comment savoir si un enfant est prêt ? Son développement moteur lui permet de bouger et d'explorer ses sensations corporelles, il est en capacité de comprendre ce qu'est un pot ou de savoir à quoi servent les toilettes, il participe lors du change de sa couche, il s'essuie seul, il est capable de s'exprimer, de nommer "pipi", "caca", "pot", ...

Cette période d'acquisition coïncide avec une phase du développement où l'enfant cherche à s'affirmer et à se différencier de l'adulte. Le refus d'aller au toilette peut correspondre à un moyen de pression, un "pouvoir" qu'il a sur l'adulte en ne répondant pas à sa demande. D'autant plus si l'on montre notre enthousiasme à chaque fois qu'il fait ses besoins au toilette. Aller au toilette ce n'est pas pour faire plaisir mais pour grandir.

#### **4. Le lien crèche- familles**

Les familles sont cordialement invités à participer à la vie de l'établissement selon leur envie, leur disponibilité (accompagnement aux sorties, confection de pâtisseries pour les fêtes, participation musicale à la fête de la musique).

« Le café des parents » permet une fois par mois aux parents de se poser avec les professionnels et d'autres parents pour échanger autour de sujets divers et favorisent la convivialité et le lien social

La petite gazette de l'Oustalet est envoyée par mail aux parents environ tous les 2 mois et informe les familles sur tout ce qui fait la vie de leur enfant à la crèche (infos pratiques, activités, évènements, invitations, etc.)

Les familles sont également invitées à rapporter de leurs promenades des éléments naturels pour le décor de la table des saisons, ce qui satisfait les enfants quand ils y déposent eux même leurs « petits trésors ».

Dans le cadre du Projet Inter Communal, les activités sont aussi proposées aux parents qui peuvent y participer et partager ainsi un moment privilégié avec leur enfant et ses pairs. Ces moments permettront également des échanges avec l'intervenant, les accueillantes et les autres parents.

Les différentes participations possibles :

- Temps de familiarisation
- Café parents
- Activités lors de la semaine du goût
- Projet petite parenthèse
- Séance de babygym
- Fête de Noël
- Fête pour le Carnaval
- Sortie de fin d'année
- Fête de fin d'année





CAPACITE ACCUEIL JEUNES ENFANTS SUR LE TERRITOIRE CONCERNE :

(Nombre de places) :

- Etablissements d'accueil 0-6 ans : **4**
- Assistants maternels : **51**
- Ecole maternelle : **963 places**
- Accueil de loisirs : **2**
- Accueil périscolaire ; **2**
- Lieu d'accueil enfants-parents : **médiathèque**
- Autres lieux d'éveil et de socialisation : **baby gym**
- Relais Assistants Maternels : **1**
- Structure de proximité : Circonscription, consultation PMI, Centre social, équipements sportifs, conservatoire, musée

COMMENTAIRES : évolutions récentes ou à venir à faire ressortir en lien avec la situation de l'emploi, du logement, etc... :

- Projet immobilier : L'orangerie (fin 2021) avec 79 nouveaux logements

## 2. INTEGRATION DANS L'ENVIRONNEMENT

L'établissement et ses liens à l'environnement :

➤ Liaison avec la bibliothèque municipale :

Existence d'une médiathèque municipale sur la commune de Saint-Martin du Var, les enfants de la crèche pourront s'y rendre à pieds, emprunter des livres.

➤ Liaison avec les assistantes maternelles :

Poursuite d'un échange avec les assistantes maternelles de la commune et les enfants dont elles ont la charge dans des lieux extérieurs (babygym).

➤ Liaison avec l'école maternelle :

Projet passerelle avec l'école maternelle. Au printemps, les enfants de grande section concernés pourront être accueillis en matinée pour partager un moment à l'école maternelle de Saint Martin du Var et découvrir leur nouveau lieu de vie après les grandes vacances. Les enfants passeront un temps en classe puis ils mangeront le repas de midi à la cantine avec les enfants de l'école.

➤ Liaison avec l'accueil de loisirs de Saint-Martin-du-Var :

Projet passerelle avec le CLSH au mois de juillet : les enfants qui le fréquenteront à leur entrée à l'école iront prendre un goûter dans les locaux du CLSH et partageront des jeux et activités avec les enfants accueillis. Ils prendront également contact avec les animateurs. Les parents viendront les chercher directement au CLSH afin de vivre l'accueil du soir.

➤ Liaison avec les écoles de formation :

C'est permettre un échange dynamique et dynamisant entre les équipes et les étudiants embrassant des carrières d'Infirmier, Educateur de Jeunes Enfants, Auxiliaire Puéricultrice, CAP Petite Enfance, BEP sanitaire et social, Psychomotricien, Orthophoniste.

La fonction d'encadrant permet aux équipes de prendre du recul sur les pratiques professionnelles.

➤ Liaison avec le centre de PMI et le CMP :

Ouverture d'une permanence à St Martin du Var. Possibilité de concertation avec les partenaires (médecin PMI, puéricultrices, EJE) notamment pour les accueils d'urgence ou les enfants en difficultés (orientation vers les services compétents).

➤ Liaison avec partenaires sociaux :

La municipalité : mise à disposition du complexe sportif 2 fois par mois pour des séances de baby gym, des salles municipales pour les fêtes (noël, spectacle de fin d'année)

### **3. MODALITES D'ACCES AUX ENFANTS DE FAMILLES CONNAISSANT DES DIFFICULTES**

En application des dispositions du sixième alinéa de l'article L.214-2 et de l'article L.214-7 du code de l'action sociale et des familles, les modalités prévues pour faciliter ou garantir l'accès aux enfants de familles connaissant des difficultés particulières doivent être précisées.

Les modalités de fonctionnement des équipements et services d'accueil des enfants de moins de six ans doivent faciliter l'accès aux enfants de familles rencontrant des difficultés du fait de leurs conditions de vie ou de travail ou en raison de la faiblesse de leurs ressources.

Le projet d'établissement et le règlement intérieur des établissements et services d'accueil des enfants de moins de six ans, mentionnés aux deux premiers alinéas de l'article L.2321-1 du code de la santé publique, prévoient les modalités selon lesquelles ces établissements garantissent des places pour l'accueil d'enfants non scolarisés âgés de moins de six ans à la charge de personnes engagées dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle et répondant aux conditions de ressources fixées par voie réglementaire, pour leur permettre de prendre un emploi, de créer une activité ou de participer aux actions d'accompagnement professionnel qui leur sont proposées.

## ACTIVITES, RYTHMES ET ESPACES PROPOSES

La crèche est ouverte de 7 h 30 à 18 h 30 du lundi au vendredi.

La crèche possède un agrément de 27 places et accueille 31 enfants au quotidien sur deux niveaux :

- 11 enfants au premier étage
- 20 enfants au rez-de-chaussée

Un ascenseur dessert chaque étage aussi bien qu'un escalier.

Un local ouvert dans le couloir d'arrivée permet le rangement des poussettes.

Le bureau de la Directrice est à proximité de l'ascenseur.

### 1. Organisation de l'espace

#### ➤ Au rez-de-chaussée

C'est un espace vitré, spacieux, muni de deux dortoirs, d'une grande salle d'activités et de jeux servant également pour les repas, d'une salle de bains équipée de petits WC, de grandes baies vitrées s'ouvrent sur une cour en sol souple prolongée d'un espace engazonné.

La cour est divisée en 3 parties distinctes séparés par des portillons:

- Un premier espace protégé du soleil et de la pluie par une ombrière à lames inclinables
- Un deuxième espace, non couvert, équipé d'une structure de motricité
- Un troisième espace (la coursière) permettant l'accès aux locaux pour les familles et utilisé dans la journée pour les jeux moteurs.

L'espace engazonné a été aménagé dans le cadre du projet écologique qui tient à cœur la structure, un composteur a été installé, ainsi les enfants accompagnés des professionnels se rendent après le repas ou après le goûter afin d'y déposer les restes du repas (essentiellement les épluchures de fruits et de légumes). Il y a pour projet l'aménagement d'un coin potager dès le printemps.

La grande salle est utilisée pour les jeux libres (coin cuisine, coin poupée, coin garage, espace de lecture...) et les activités guidées ainsi que pour les repas.

Un « arbre des présents » permet à chaque enfant d'y accrocher sa photo en arrivant le matin et de l'enlever à son départ.

Une panier nominative à l'enfant est également accessible dans la pièce à vivre : ils peuvent à leur gré prendre ou poser leur doudou en fonction de leur besoin. Les sucettes sont rangées sur des casiers spéciaux étiquetés non accessible à l'enfant qui peut la demander à l'adulte.

Chaque enfant a sa place dans le dortoir, sa photo est collée sur le mur au-dessus du lit, afin de trouver ses repères et rapidement rejoindre son lit tout seul en toute autonomie. Dans le coin toilettes, les petits wc sont disponibles et la table de change est équipée d'un escalier pour que l'enfant monte par lui-même s'il a besoin que sa couche soit changée

Au-dessus des toilettes, chaque enfant a un petit casier individuel pour ses effets personnels (couches, crème, médicaments). Se trouve également une armoire à pharmacie qui contient l'essentiel ainsi que les traitements pour les enfants ayant un protocole d'accueil individualisé.

### ➤ Au premier étage

C'est une section très spacieuse avec deux grandes baies vitrées donnant sur une terrasse en sol souple et équipée d'une ombrière à lames inclinables. Au sortir de l'ascenseur, une table de change permet aux parents de déshabiller l'enfant et ranger ses affaires dans son propre casier.

A cet étage, se trouve les bébés et un groupe de moyens.

La cuisine et la biberonnerie jouxtent ce service ainsi qu'une petite salle d'activités avec un point d'eau.

Deux dortoirs distincts vont permettre de respecter au mieux le rythme éveil / sommeil du petit.

La salle principale est utilisée pour les jeux. Un coin bébé peut être installé et les plus grands peuvent se déplacer dans les différents coins.

Une salle d'activité est accessible au 1<sup>er</sup> étage pour tous les enfants de la crèche pour les activités « salissantes ».

## **2. Déroulement d'une journée en crèche**

Pour rassurer les parents ou pour suivre la journée de l'enfant, de l'accueil du matin à celui du soir, en passant par la sieste, toute la journée de l'enfant à la crèche est détaillée. Dans cette optique une plateforme internet a été mise en place, des photos sont très régulièrement prises au sein des deux sections. L'existence de cette plateforme permet aux parents de voir plus concrètement ce que fait leur enfant à la crèche.

Selon l'âge des enfants, les journées auront un rythme adapté.

Pour les plus petits, la journée est régie par le rythme éveil / sommeil de chaque enfant. C'est la principale préoccupation de l'équipe et cette pratique est garante du bien-être de l'enfant, du respect de son rythme biologique et de ses besoins essentiels.

Dans la section des bébés nous appliquons le concept de motricité libre qui consiste à laisser l'enfant libre de ses mouvements afin de lui permettre d'explorer son corps et se développer en toute confiance. L'enfant progresse à son rythme et expérimente de nouvelles positions

librement. Ainsi nous évitons de lui faire faire des choses pour lesquelles il n'est pas prêt (l'asseoir, le mettre debout).

Les repas, les changes, les siestes, les jeux d'éveils, les activités sensorielles et tout autre moment de la journée seront vécus en fonction des besoins, des envies des petits.

L'accent est mis sur la liberté des mouvements et la motricité libre pour laisser l'enfant évoluer à son rythme et développer ses compétences en se situant dans son environnement.

### **- *L'accueil du matin***

L'accueil s'effectuera à partir de 7h30.

Il consiste en un moment de communication, d'échanges entre les parents, le personnel et les enfants. Le matin, le parent a besoin de transmettre à l'accueillante des informations concernant son enfant. Cette communication garantit le lien entre la maison et la crèche.

Pour assurer la communication entre l'équipe du matin et l'équipe du soir, un cahier de transmission sert à noter les informations données par les parents. De même, il contient des observations recueillis par l'équipe de la crèche au cours de la journée et qui semblent importantes à communiquer aux parents.

Au départ du parent, il est nécessaire que celui-ci prenne du temps pour dire au revoir à son enfant et lui explique qu'il viendra le chercher le soir : cela lui permet de ne pas se sentir abandonné pour un temps indéfini.

### **- *Les activités***

Dans la matinée, l'équipe éducative propose des activités en petits groupe vers lesquels les enfants choisiront d'aller selon leurs envies :

- Peinture avec différents éléments et supports
- Dessins
- Puzzles, encastremets
- Gommettes
- Jeux de matières (pâte à modeler, graines)
- Jeux d'eau
- Pâtisserie
- Jeux extérieurs
- Instruments de musique
- Baby Gym

Les histoires, les chansons et la musique tiennent aussi une grande place à cet âge où l'enfant développe son langage et exprime sa créativité.

### **- Le repas**

Le repas est proposé vers 11h15 (sauf pour les plus petits qui mangent à partir de 11h et en fonction de leur besoin).

Le menu est affiché pour la semaine, il respecte l'équilibre et les besoins alimentaires des enfants qui, sans jamais être forcés sont toujours invités à goûter de chaque plat.

L'été, les repas peuvent être pris sous l'ombrière.

### **- La sieste**

Après le temps de change et de jeux vers 12h30, chaque enfant rejoint son lit à l'emplacement qui lui est attribué comme repère, pour le bien-être de son sommeil. Une accueillante par dortoir accompagne l'endormissement des enfants. Le réveil s'échelonne selon le rythme propre à chacun.

### **- Le goûter**

Le goûter a lieu vers 15h - 15h30, c'est un moment de plaisir partagé. Les anniversaires sont fêtés chez les moyens/grands et les enfants dégustent le gâteau préparé par leur soin lors de l'activité du matin ou amené par les parents (gâteau industriel emballé pour traçabilité). Il permet de faire une pause et de reprendre des forces. Il est composé, d'un laitage, d'un gâteau ou du pain avec chocolat ou confiture, de fruit etc... Les enfants ont deux goûters salés par semaine (pain varié et fromage) et deux goûters avec atelier pâtissier par semaine.

### **- Accueil du soir**

Jusqu'à l'arrivée de ses parents, l'enfant joue à des activités libres ou guidées permettant l'accueil des parents et les départs échelonnés.

Enfin, de la même façon qu'il a été nécessaire de prendre le temps de se quitter le matin, le soir est le temps des retrouvailles. Quand l'enfant aura retrouvé ses parents, ceux-ci pourront échanger avec l'équipe.

C'est pour cela que nous demandons aux parents d'arriver au plus tard vers 18 h 20 pour se donner le temps de ces échanges importants avant la fermeture de la crèche à 18 h 30.

La qualité des transmissions est essentielle, les parents ont besoin de visualiser à travers des mots la journée de leur enfant, les professionnelles ont besoin d'une bonne relation avec eux afin d'être reconnues dans leurs fonctions.



## ***ESPACES RESERVES AUX DIFFERENTES ACTIVITES***

L'organisation de chaque étage est modulable en fonction de l'âge des enfants.

L'espace destiné au fonctionnement de l'établissement est réparti sur tous les niveaux.

A l'entrée, au rez de chaussée, un espace est réservé aux poussettes dans le hall d'entrée et en face se trouve un tableau d'affichage destiné aux familles. A chaque étage, des toilettes avec accès handicapé sont installées.

Le bureau de l'équipe de direction est placé de façon à être accessible aux parents et aux personnes venant de l'extérieur. Un système d'ouverture de la porte d'entrée par vidéo surveillance permet à la direction de gérer les allers et venues dans la structure et assurer ainsi la sécurité de tous.

L'ascenseur et l'escalier qui desservent le premier étage est à la suite du hall d'entrée.

Au premier étage, il y a un groupe d'enfants, une biberonnerie, la cuisine, le vestiaire et les toilettes de la cuisinière et une petite salle d'activité avec point d'eau permettant la pratique de la peinture, de l'argile. L'aménagement de l'espace est ré étudié à chaque rentrée en fonction de l'âge des enfants et du projet pédagogique.

Au deuxième étage, la buanderie équipée de deux machines à laver, un sèche-linge est attenant à une réserve. C'est à cet étage que le personnel prend ses repas et bénéficie d'un vestiaire, douche et toilettes. Cette salle de pause permet également les réunions d'équipe.

Un petit bureau attenant à la salle de détente permet de s'isoler ou de recevoir en toute confidentialité. Ce bureau est disponible pour la psychologue.

Les repas sont livrés en liaison froide par une société de restauration, cependant des préparations peuvent être effectuées si besoin (mixage pour les bébés, gâteaux, crêpes).

## PROJETS SPECIFIQUES

### ➤ Enfant en accueil spécifique :

Un enfant en situation de handicap qui nécessite un accompagnement spécifique lors de son accueil (aménagement, suivi, protocole).

Une référence sera mise en place pour le suivi de l'enfant. Des réunions régulières avec les différents intervenants seront programmées.

Un compagnon individualisé peut être mis en place avec l'aide de la psychologue petite enfance.

Ce travail se fait en collaboration constante avec la psychologue petite enfance ainsi que la référente accueil spécifique du SIVOM Val de Banquière.

### ➤ Enfant nécessitant la mise en place d'un PAI :

Le PAI est un protocole d'accueil individualisé réalisé quand l'état de santé de l'enfant nécessite une vigilance particulière, des soins ou une adaptation en fonction de la maladie chronique.

### ➤ Modalités d'accueil d'urgence :

Un accueil d'urgence peut être mis en place sur demande des services sociaux, de la PMI ou par une famille en difficulté. Dans ce cas, l'accueil donnera lieu à un protocole d'accueil d'urgence avec un suivi par les services concernés

### ➤ Projets passerelles (école maternelle, CLSH)

Cf Intégration dans l'environnement page.11

### ➤ Projet Intercommunal Petite parenthèse

Activités proposées par un intervenant extérieur mettant l'accent sur la participation des parents. Le choix de l'intervenant est propre à chaque structure (art plastique, musique, danse, yoga, contes ...)

L'intervenant se déplace sur la structure pour plusieurs séances. Ce projet est clôturé par une fête au printemps regroupant toutes les structures du SIVOM Val de Banquière.

### ➤ Projet écologique sur la crèche

La crèche a souhaité s'investir pour la planète par de nombreux petits gestes écologiques. Le tri du papier, du verre, du carton, du plastique, l'installation d'un composteur, l'utilisation d'essuie mains réutilisable, la demande de biberons en verre aux familles, la réduction de l'utilisation du plastique, le bio à 50% sur les repas et les goûters, produits d'entretien ecolabel, couches écologiques.

## COMPETENCES PROFESSIONNELLES MOBILISEES

### 1. PERSONNEL

Qualification, statut et nombre (ETP)

	Qualification	Statut	ETP
➤ Responsable	Infirmière	Directrice	1
➤ Adjoint	Infirmière	Directrice adjointe	1
Encadrement des enfants	Auxiliaires de puériculture	AP	2 TP et 2 à 81 %
	CAP Petite Enfance	CAP	2
	Educatrice de jeunes enfants	EJE	1
Autres	Agent d'entretien	Agent technique	1
	Agent de cuisine	Agent technique	1

➤ Modalités de coordination interne et externe :

- compte-rendu des réunions en libre accès
- panneau d'information en salle de détente : affichage des dates de réunion, de formations, note de service
- cahier de transmission

➤ Temps d'analyse de pratiques

- Réunion mensuelle par équipe dans la mesure du possible pendant la sieste des enfants.  
- Mise en place d'une réunion d'équipe tous les 3 mois à 18h30 (ou plus si besoin d'aborder un thème précis.)

- Réunion avec thématique si besoin.

➤ Formation continue

- Formation continue assurée par le C.N.F.P.T

## 2. APPEL A DES INTERVENANTS EXTERIEURS

Accompagnement de l'équipe, animation d'activités proposées aux enfants, concours d'une équipe pluridisciplinaire composée de professionnels dans les domaines psychologiques, social, sanitaire, éducatif et culturel :

- formation premiers secours (sapeur-pompier)
- formation par le médecin référent de la crèche sur la l'application des protocoles de soins
- intervention (planifiée et sur demande) de la psychologue petite enfance du SIVOM : réflexion sur les pratiques et l'accueil de l'enfant (aménagement de l'espace, difficultés rencontrées par l'équipe...)
- intervention d'un animateur sportif du SIVOM 2 fois par mois pour les séances de baby gym, le vendredi, au gymnase de Saint Martin du Var.
- intervenant en arts plastique ou éveil musical dans le cadre du PIC
- intervention d'une psychologue institutionnelle à destination des équipes

## DEFINITION DE LA PLACE DES FAMILLES ET DE LEUR PARTICIPATION A LA VIE DE L'ETABLISSEMENT OU DU SERVICE

Les salles d'activités, le jardin sont des lieux où les parents peuvent prendre du temps pour échanger entre eux et avec le personnel.

Chaque parent est invité à participer selon son envie, sa disponibilité à partager les moments essentiels des enfants (fêtes à la crèche, sorties, PIC...)

Si un parent se manifeste pour animer une activité auprès des enfants (musique, conte, marionnettes), l'équipe sera ravie de l'accueillir.

Une réunion dite de « pré rentrée » est proposée aux parents dans chaque service au mois de juillet :

- au 1<sup>er</sup> étage : pour la plupart des enfants, c'est la première séparation. Cette réunion permet aux familles de se rencontrer, et de faire connaissance avec les professionnelles. Pour les nouveaux inscrits, ce moment est l'occasion d'échanger, et de répondre à des questions d'ordre pratique mais aussi de rassurer les parents pour qu'ils puissent se projeter plus sereinement dans la période d'adaptation parfois difficile et source d'angoisse.

- Au rez de chaussée : pour les petits qui passent chez les grands, cette réunion de « passage » permet également aux parents de se projeter dans le fonctionnement de la section des grands qui diffère du service des bébés et d'appréhender ce passage comme une continuité dans l'évolution de leur enfant.

La psychologue complète l'équipe pluridisciplinaire en étant présente à la réunion de « pré rentrée » et répond aux parents lorsqu'ils en expriment le besoin. Les familles peuvent la rencontrer sur rendez-vous à la crèche ou au SIVOM.

Elle se rend également en systématique une fois par mois sur chaque structure.

## MODALITES DES RELATIONS AVEC LES ORGANISMES EXTERIEURS

La Caisse d'Allocations Familiales des Alpes Maritimes permet le fonctionnement de la structure dès le projet de création et jusqu'à l'ouverture.

La pérennité et l'évolution de la structure sont dépendantes de cette collaboration

Les services du Conseil Général des Alpes-Maritimes, avec le concours de la P.M.I., assurent le suivi. Si besoin, le médecin de la P.M.I des Vallées peut être contacté.

Au travers du projet Passerelle avec l'école maternelle, il existe un échange avec l'éducation nationale.

Le Projet Passerelle avec le CLSH assure un partenariat avec le Service Enfance Jeunesse de la mairie de St Martin du Var.

Le service départemental d'incendie et de secours des Alpes Maritimes assure par des visites périodiques le suivi et contrôle des normes de sécurité du bâtiment.

## MODALITES DE SUIVI DU PROJET D'ETABLISSEMENT

Le projet d'établissement doit être affiché dans un lieu de l'établissement ou du service accessible aux familles.

Son suivi est assuré conjointement par le Conseil Général et le Pôle d'Intervention Sociale de la Caisse d'Allocations Familiales.

Les modifications (personnel, locaux...) l'impactant feront l'objet d'un avenant et devront être transmises par la responsable de la structure au Conseil Général et à la Caisse d'Allocations Familiales pour signature.

Ce document sera établi en triple exemplaire :

- un pour le Conseil Général
- un pour la Caisse d'Allocations Familiales
- un à conserver par la structure

Cachet

Date et signature

Le Responsable de la structure  
Madame Fazio

Le Gestionnaire  
Monsieur Carlin  
Président du SIVoM Val de Banquière

DOCUMENT VISE PAR LE CONSEIL GENERAL  
DATE  
CACHET  
SERVICE  
NOM ET FONCTION DU SIGNATAIRE  
SIGNATURE

DOCUMENT VISE PAR LA CAF  
DATE  
CACHET  
SERVICE  
NOM ET FONCTION DU SIGNATAIRE  
SIGNATURE

## Le jardin potager de la crèche l'Oustalet

A la crèche l'Oustalet, nous avons mis en place un potager, à l'initiative des professionnelles de la section des moyens/grands. Il est entretenu avec l'aide des enfants.

Ce potager est situé dans le jardin de la section, à côté du composteur, pour faire le lien avec le projet, déjà en place depuis plusieurs années, de réduire les déchets et de multiplier les gestes éco-responsables.

Fraises, tomates cerises, menthe, ..., nous avons fait le choix de planter aussi bien des produits faciles à récolter et à consommer pour les enfants que des herbes aromatiques dont le parfum titille l'odorat et le goût.

Pour l'équipe, la mise en place de ce potager est l'occasion de créer une source d'éveil à la nature chez les enfants, ainsi qu'un temps de partage et de découvertes avec eux.

Plusieurs grandes pédagogies dans la petite enfance mettent en avant l'importance de la nature dans le développement de l'enfant.

Pour Maria Montessori, tous les enfants sont des scientifiques qui prennent plaisir à observer et à découvrir le « pourquoi » et le « comment ». Or, la meilleure façon d'apprendre est d'expérimenter de façon directe et concrète les choses, c'est-à-dire de toucher, sentir, manipuler, regarder, plutôt que d'en parler ou de les lire. Maria Montessori a mis en évidence l'importance du mouvement et du vécu, et le fait que c'est par l'expérimentation que les apprentissages deviennent solides et durables. De nos jours, 4 enfants sur 10 (de 3 à 10 ans) ne joueraient jamais dehors<sup>1</sup>. Or, éveiller le jeune enfant à la nature est essentiel pour un développement harmonieux. En effet, dans l'approche Reggio Emilia, la nature est considérée comme un premier lieu de découvertes et d'apprentissages. Elle est un médiateur entre l'enfant et la connaissance du monde.

Ainsi, les enfants qui le souhaitent, sont invités à accompagner l'adulte pour prendre soin du potager. Participer à l'entretien du potager renforce le sentiment de fierté chez l'enfant qui est invité à faire seul sous le regard de l'adulte. L'enfant s'émerveille de voir grandir et évoluer, jour après jour, ce qu'il a planté. Puis il sera fier de récolter et de goûter les produits du potager. Ceci participe à inculquer de bonnes habitudes alimentaires en transmettant aux enfants le plaisir de manger des fruits et des légumes frais.

En plus de développer leurs sens, l'activité potager est aussi un support pour développer et renforcer le langage et le vocabulaire de l'enfant, d'autant plus qu'elle se pratique en petit groupe et donc les échanges sont favorisés. Les enfants sont aussi amenés à découvrir la faune qui peuple le potager, tels que les vers de terre et les insectes. En faisant le jardin, les enfants découvrent les outils et le matériel. Ils acquièrent de nouvelles capacités motrices et de nouvelles compétences en observant l'adulte et en l'imitant.

Ce potager est aussi l'occasion de sensibiliser les jeunes enfants à la faune et la flore, et à la manière d'en prendre soin et de la protéger. Et ceci en lien avec les valeurs partagées au sein de la crèche d'être des citoyens éco-responsables.

---

<sup>1</sup> Étude publiée par l'Institut de Veille Sanitaire (InVS) : [http://beh.santepubliquefrance.fr/beh/2015/30-31/2015\\_30-31\\_3.html](http://beh.santepubliquefrance.fr/beh/2015/30-31/2015_30-31_3.html)



Une des idées essentielles de la pédagogie Montessori est que les enfants sont des gardiens de la planète et qu'ils doivent apprendre à la préserver. Nous participons à cette apprentissage en leur donnant l'occasion de manipuler la terre sans l'associer à quelque chose de salissant, en leur apprenant à respecter la nature en les initiant à la place et au rôle de chaque être vivant dans l'environnement, ou encore en les incitant à observer plutôt que d'arracher les plantes ou les fleurs. C'est en montrant l'exemple aux enfants que nous leur transmettons le mieux nos valeurs de respect de l'environnement et que nous faisons émerger une conscience écologique chez nos bambins.

Enfin, ce potager est l'occasion de proposer aux enfants diverses activités en lien avec la nature : Land Art ; création d'un « panier de saison » avec tout ce que l'on peut trouver dans le jardin en fonction de la saison ; observation d'insectes, de fleurs ou de feuilles grâce à une loupe ; création d'un livre photo des plantations afin de suivre l'évolution des plantations et de créer un support pour échanger avec les enfants ; atelier de cueillette et dégustation ; atelier culinaire ; etc.

Mais aussi de mettre en place des petits gestes éco-responsables au quotidien à la hauteur des capacités des enfants, comme de récupérer les épluchures lors des repas pour alimenter le compost qui nous fournira de la bonne terre, ou bien de récupérer l'eau que les enfants n'ont pas bu au repas pour arroser le jardin plutôt que de la jeter.

Pour aller plus loin dans les occasions de créer du lien avec la nature et les possibilités de découvertes pour l'enfant, l'équipe a aussi fait le choix d'adopter un combattant (poisson) et un lapin au sein de la crèche. En effet, nous pensons que la possibilité pour l'enfant de côtoyer des animaux au quotidien est une source d'émerveillement mais aussi un bon moyen d'apprendre à les connaître, à en prendre soin et à les respecter. Les animaux permettent d'inculquer l'empathie et le sens des responsabilités. Les plus petits sont invités à aider l'adulte pour des tâches simples comme remplir la gamelle du lapin ou lui donner des légumes. Les plus grands qui le souhaitent peuvent aider à nettoyer la cage du lapin ou à entretenir l'aquarium. De plus, la présence des animaux permet de renforcer le lien aussi avec les parents des enfants accueillis.